

*ECOLE
DE
VERREWINKEL*



ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024

C'est avec une grande joie que l'équipe pédagogique et moi-même accueillons vos enfants pour cette nouvelle année scolaire.

Nous vous souhaitons à tous une excellente rentrée. Nous tenterons de leur apporter épanouissement, savoirs, curiosité, compétences, et bonheur...

Vous trouverez ci-après quelques informations utiles au bon fonctionnement de notre école et restons à votre entière disposition sur rendez-vous uniquement (02/ 605.21.70) Merci de votre confiance.

Anne Stockmans

Agenda - Calendrier scolaire

Obligatoire 2023-2024	
Rentrée scolaire	lundi 28 aout 2023
Fête de la Communauté française	mercredi 27 septembre 2023
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 23 octobre 2023 au vendredi 3 novembre 2023
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024
Mardi gras	mardi 13 février
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 26 février 2024 au vendredi 8 mars 2024
Lundi de Pâques	lundi 1 ^{er} avril 2024
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 29 avril 2024 au vendredi 10 mai 2024 <i>NOTE : le congé de printemps est donc décalé par rapport à la fête de Pâques</i>
Lundi de Pentecôte	lundi 20 mai 2024
Les vacances d'été débutent le	samedi 6 juillet 2024

Cours

- En section maternelle

Matin : de 8h35 à 12h05

Après - midi : de 13h35 à 15h35 sauf le mercredi

- En section primaire

Matin : de 8h25 à 12h05

Après - midi : de 13h35 à 15h25 sauf le mercredi

Etude : 15h35 à 16h25

Repas

- **En section maternelle**

Premier service : Accueil et M1

Deuxième service : M2 et M3 (sauf le mercredi où il n'y a qu'un service)

- **En section primaire**

Troisième service : de P1 à P6

le mercredi : service à 12h20

Références de l'école

Adresse

Section maternelle et primaire :

Avenue Dolez 544

1180 Uccle

Téléphone

Ecole : **02/605.21.70**

Garderie : **0496 73 26 58** section primaire et maternelle

Direction : Verrewinkel.direction@Uccle.Edu.Brussels

Secrétariat : Verrewinkel.secretariat@Uccle.Edu.Brussels

Les élèves des classes maternelles doivent impérativement être présents pour 8h30.

Accueil en dehors des horaires de cours

Section maternelle : de 7h00 à 8h35 et de 15h35 à 18h30

Section primaire : de 7h00 à 8h25 et de 15h25 à 18h30

Au cours de l'année, un forfait mensuel est à régler à l'aide de la feuille des comptes.

La garderie se termine au plus tard à 18h30. Les parents en retard devront prévenir en appelant le 0496 73 26 58 (G.S.M. des sections maternelle et primaire) et devront signer un document attestant l'heure d'arrivée justifiant le non-respect de l'horaire.

En cas de reprise de l'enfant par une tierce personne, un motif écrit des parents devra être donné préalablement au professeur.

Le GSM de garderie sert uniquement à prévenir l'école d'un éventuel retard ou changement.

Une fiche d'information-garderie est à compléter avec tous les renseignements concernant votre enfant.

ETUDES

Des études dirigées sont organisées à partir de la 3^{ème} primaire de 15h35 à 16h25. Les élèves ne peuvent quitter l'étude avant la fin de celle-ci.

Elle débutera le vendredi 1^{er} septembre 2023

CONFERENCE PEDAGOGIQUE

3 octobre 2023.

Notez que ces jours-là ... Il n'y a pas de repas chauds, une garderie est organisée pour chaque section.

REUNION DES PARENTS

La première réunion collective de cette nouvelle année scolaire aura lieu le **jeudi 31 août 2023.**

Section maternelle : 17h Section primaire : 17h45

Les repas chauds **ne sont pas autorisés** pour les participants aux ateliers du midi.

REPAS - COLLATIONS

La distribution de repas chauds (potage-plat-dessert) débutera le 04 septembre 2023. Il faudra donc munir l'enfant d'un pique-nique et d'une boisson jusqu'à cette date.

